

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique aire des gens du voyage La Jarne

**De :** François Ledoux <francois.ledoux@hotmail.fr>

**Date :** 29/02/2024 20:08

**Pour :** "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Madame, monsieur,

Suite à votre enquête Publique, je comprends la nécessité d'une aire de gens du voyage. Par contre je suis étonné qu'aucune disposition ne soit prise afin de permettre à ces familles d'avoir des conditions sanitaires dignes. Une fosse d'assainissement permettant de vider les eaux usées semble d'une pratique moyenâgeuse, ne pouvons-nous pas faire mieux en 2024?! Il me semble que pour 200 familles, plusieurs bâtiments de sanitaires devraient être mis en place (WC et douche) afin d'éviter les déjections sauvages que l'on a déjà pu malheureusement constater. De même les conteneurs ou bennes à déchets mis à disposition devront absolument être très régulièrement vidés, dans un objectif de salubrité public. A côté de cela, il y a bien d'autres projets ayant une réelle utilité publique pour les habitants de La Jarne tels que notamment la création d'une piste cyclable sur l'axe La Jarne - Angoulins, la sécurisation de la rue Nationale pour les vélos et piétons, avec contrôle de la vitesse, un accès vélo direct à Aytré...

Avec la création de cette aire, comment vont se faire les déplacements des familles ? Aucun aménagement piéton/cycle n'a été prévu, alors que ce serait pourtant indispensable pour la sécurité publique. Personne n'a envie de faucher des enfants qui se déplaceront inévitablement sur cet axe...

Je m'oppose donc à ce projet tel qu'il est présenté, il représente un danger pour la salubrité et la sécurité publique des habitants de la Jarne.

Bien cordialement

François Ledoux

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)